

# NOTE

## SUR LES

### ACARIENS MARINS (*HALACARIDÆ*)

récoltés par M. Henri GADEAU de KERVILLE  
dans la région  
d'Omonville-la-Rogue (Manche) et dans la fosse de la Hague

(JUIN—JUILLET 1899)

Par le Docteur E. TROUESSART

Avec 2 planches en photocollographie, faites sur les dessins  
de M. G. NEUMANN

Professeur à l'École vétérinaire de Toulouse

---

Dans cette troisième campagne de dragages, M. Henri GADEAU DE KERVILLE a exploré la région de nos côtes de la Manche formée par l'extrême pointe Nord-Ouest de la grande presqu'île qui porte le nom de *presqu'île du Cotentin*, et qui comprend la plus grande partie du département de la Manche.

Les roches qui bordent cette côte, notamment au *cap de la Hague*, sont essentiellement granitiques, et nous avions l'espoir d'y retrouver la faune halacarienne très-spéciale que les recherches de M. É. CHEVREUX, au Croisic, nous ont révélée comme caractéristique de ces roches primordiales, et qui comprend, entre autres types remarquables, les *Scaptognathus tridens*, *Acaromantis squilla* et *Coloboceras longiusculus* qu'on n'a trouvés nulle part ailleurs. Bien que M. Henri GADEAU DE KERVILLE ait pris soin, comme je l'en avais prié, d'explorer les fentes des rochers qui bordent la fosse de la Hague à l'aide de fauberts, engins qui pénètrent jusque dans les failles les plus étroites, notre

espoir s'est trouvé déçu. Aucune de ces trois espèces, ni aucune autre espèce analogue, ne s'est rencontrée dans ses récoltes. J'attribue ce résultat négatif à l'impétuosité des courants qui baignent cette côte avancée, et dont le plus célèbre est le Raz Blanchart. On sait que ce courant, poussé par la marée, atteint une vitesse de 16 kilomètres à l'heure, et l'on conçoit que les Halacariens, de même que les Algues qui leur servent d'abri, ne puissent se fixer dans les anfractuosités des roches syénitiques, sans cesse battues par la mer, qui bordent cette côte.

C'est ce qui explique la pauvreté relative de cette faune lorsqu'on la compare à celle de Granville (Manche), et même à celle de Grandcamp-les-Bains (Calvados), qui ont fait l'objet des deux premières explorations de M. Henri GADEAU DE KERVILLE. La faune est d'ailleurs la même, mais les individus de chaque espèce sont plus rares, et quelques espèces n'ont pas été récoltées, bien que leur présence dans cette région semble très-vraisemblable, puisqu'on les trouve sur les deux autres points formant, de part et d'autre, l'extrême limite de ces recherches.

Cependant, cette troisième campagne n'aura pas été totalement infructueuse. Elle m'a permis notamment d'enrichir la faune marine de la Normandie d'une espèce qui n'avait pas encore été signalée dans le canal de la Manche et n'était connue que de la Baltique (*Halacarus loricatus* Lohmann). J'ai pu y adjoindre une seconde espèce (*Halacarus lamellosus* Lohmann), entièrement nouvelle pour les mers d'Europe, et qui a été draguée par M. MALARD sur la côte orientale du Cotentin. — J'ai saisi, en outre, l'occasion de décrire plus amplement et de figurer des espèces voisines qui ne l'avaient pas encore été dans les publications de M. H. LOHMANN ou dans les miennes.

Je dois remercier ici M. le Professeur G. NEUMANN, dont le dévouement à la science et la précieuse collaboration ne m'ont jamais fait défaut, et qui a bien voulu, comme dans mes notes précédentes, me prêter l'appui de son talent

de dessinateur. Les deux belles planches qui illustrent ce court mémoire en seront le principal attrait.

Comme dans la note précédente, je commencerai par donner un tableau comparatif des espèces recueillies au cours des trois campagnes de M. Henri GADEAU DE KERVILLE en 1893, 1894 et 1899<sup>(1)</sup>.

Comme on le voit par le tableau ci-après, la faune la plus riche est celle de Granville (22 espèces sur 26 que comprend la faune entière de la Normandie). Il est vraisemblable que la vaste baie, relativement calme et abritée, du Mont-Saint-Michel, est plus favorable au développement des Halacariens que les deux autres localités.

La baie des Veis, située de l'autre côté de la presqu'île du Cotentin (Grandcamp-les-Bains, îles Saint-Marcouf et Saint-Vaast-la-Hougue), vient ensuite avec 17 espèces (les genres *Scaptognathus* et *Simognathus* semblent faire défaut).

La faune la moins riche est celle de l'extrémité occidentale de la péninsule du Cotentin (Omonville-la-Rogue et fosse de la Hague), qui n'a fourni que 14 espèces. Comme je l'ai déjà dit, on doit attribuer cette pénurie — nettement accusée par le petit nombre d'individus qui représentent chaque espèce — à la rapidité des courants qui baignent cette côte.

Comparée à la faune du Pas-de-Calais telle que les dragages de M. le Professeur P. HALLEZ nous l'ont fait connaître, la faune des côtes de Normandie semble plus riche avec 26 espèces, tandis que le Pas-de-Calais n'a fourni que 17 espèces. Une de ces dernières (*Halacarus balticus*) paraît faire défaut dans la Manche et caractérise les champs

(1) Au moment où j'écris ces lignes, je reçois la livraison du « *Tierreich* » qui contient la monographie des HALACARIDÆ, rédigée par le Dr H. LOHMAN (de Kiel), qui vient de paraître (juin 1901), et qui renferme plusieurs modifications à la nomenclature des genres et des espèces. Il en sera tenu compte dans la suite de ce travail.

Tableau de la répartition géographique des Halacaridés  
sur les côtes de Normandie.

NOTA. — La synonymie et l'ordre de classement des espèces sont conformes à ceux adoptés par M. LOHMAN dans le *Tierreich* (1901).

LOCALITÉS EXPLORÉES	A	B	C
	Granville et îles Chausey.	Grandcamp-les-Bains, îles Saint-Marcouf et Saint-Vaast-la-Hougue.	Omonville-la-Rogue et fosse de la Hague.
1. <i>Rhombognathus pascens</i> . . . . .	*	*	*
2. — <i>Seahami</i> . . . . .	*	*	*
3. — <i>magnirostris</i> . . . . .	*	*	*
4. <i>Agae brevipalpus</i> . . . . .	*	.....	*
5. — <i>microrhyncha</i> . . . . .	*	*	.....
6. <i>Halacarus Chevreuxi</i> . . . . .	*	*	*
7. — <i>anomalus</i> . . . . .	*	.....	.....
8. — <i>actenus</i> . . . . .	*	*	.....
9. — <i>ctenopus</i> . . . . .	*	.....	.....
10. — <i>Basteri (spinifer)</i> . . . . .	*	*	*
11. — <i>inermis (striatus)</i> . . . . .	*	.....	.....
12. — <i>longipes (Murrayi)</i> . . . . .		*	*
13. — <i>humerosus</i> . . . . .		*	.....
14. — <i>glyptoderma</i> . . . . .	*	.....	.....
15. — <i>loricatus</i> . . . . .		.....	*
16. — <i>gracilipes</i> . . . . .	*	*	*
17. — <i>gibbus</i> . . . . .	*	*	*
18. — <i>oculatus</i> . . . . .	*	*	*
19. — <i>rhodostigma</i> . . . . .	*	*	.....
20. — <i>tabellio</i> . . . . .	*	*	.....
21. — <i>lamellosus</i> . . . . .		*	.....
22. — <i>Fabričiusi</i> . . . . .	*	.....	*
23. <i>Scaptognathus Hallezi</i> . . . . .	*	.....	.....
24. <i>Lohmannella</i> <sup>(1)</sup> <i>falcata</i> . . . . .	*	*	*
25. — <i>Kervillei</i> . . . . .	*	*	*
26. <i>Simognathus liomerus</i> . . . . .	*	.....	.....
Totaux. . . . .	22 espèces.	17 espèces.	14 espèces.

(1) Nouveau nom de genre pour *Leptognathus* (préoccupé). (Voyez ci-après).

de Bryozoaires, si abondants dans le détroit, et qui semblent beaucoup plus rares dans les régions explorées par M. Henri GADEAU DE KERVILLE.

Comparée à la faune de nos côtes de l'Océan, la faune de la Manche est moins riche, si l'on en juge par les résultats obtenus jusqu'à ce jour. En effet, nos côtes de l'Océan ont fourni presque toutes les espèces trouvées dans la Manche et de plus les 5 espèces suivantes : *Agave hirsuta* (du golfe de Gascogne), *Coloboceras longiusculus*, *Scaptognathus tridens*, *Simognathus sculptus* et *Acaromantis squilla* (des roches granitiques du Croisic). Cependant, il est possible que ces quatre dernières espèces se retrouvent sur les côtes septentrionales de la péninsule armoricaine (Côtes-du-Nord), formées par les roches primitives, et qui n'ont pas encore été explorées au point de vue qui nous occupe ici.

REVUE MÉTHODIQUE DES ESPÈCES ET DESCRIPTION  
DES ESPÈCES ET SOUS-ESPÈCES  
NOUVELLES POUR LA FAUNE DE LA MANCHE<sup>(1)</sup>.

Genre *Rhombognathus* TRT., 1888.

Ce genre ne se trouve que dans la zone littorale; au delà de la profondeur de 10 à 15 mètres, il disparaît complètement ou ne se trouve plus qu'accidentellement, tandis qu'il est très-abondant sur les Corallines, dans la zone des marées, et sur les Algues épaves.

1. *Rhombognathus pascens* LOHM.

Récolté dans les localités suivantes : Anse de Saint-Martin,

(1) On prendra pour guide, dans cette revue, l'ordre systématique et la synonymie adoptés par M. le D<sup>r</sup> H. LOHMAN dans sa récente Monographie intitulée : *Das Tierreich* (13 Lief.); PIERSIG und LOHMAN, *Hydrachnidæ und Halacaridæ* (Berlin, juin 1901).

sur des Algues fraîches (28 juin 1899) ; lavage de Corallines et d'Algues brunes et roses recueillies à marée basse, etc.

1 bis. **Rhombognathus exoplus**, nov. sp. <sup>(1)</sup>

2. **Rhombognathus Seahami** HODGE.

Se trouve presque partout avec l'espèce précédente. La femelle, que M. H. LOHMANN n'a pas décrite dans sa Monographie de 1889, est plus grande et souvent plus large que le mâle. L'ouverture génitale (ou *thecostome*) est située à l'extrémité de l'abdomen, mais sur un plan inférieur à celui du tubercule anal.

3. **Rhombognathus magnirostris** TRT.

Les caractères de cette belle espèce sont assez tranchés <sup>(2)</sup> pour qu'il y ait lieu de la considérer comme bien distincte de *Rh. notops*, tant que l'on ne connaîtra pas de types intermédiaires <sup>(3)</sup>.

Moins commune que les deux autres espèces, mais habitant les mêmes localités dans la zone littorale.

**Rhombognathus magnirostris lionyx** TRT.

1900. *Rh. magnirostris lionyx* TROUESSART, *Bull. Soc. Zool. France*, XXV, p. 38; *Bull. Soc. Ét. Scient. d'Angers*, 1899 (1900), p. 209.

(1) Voyez l'Appendice (p. 265).

(2) Les principaux caractères qui la distinguent de *Rh. notops* sont les suivants : a) dent accessoire des griffes portant un peigne court de 5 à 6 dents; b) épistome coupé carrément ou légèrement convexe en avant, laissant le rostre à découvert.

(3) Le *Rhombognathus longirostris* Trt. (C.-R. Acad. Sc., 1888, tome 107, p. 754), que M. LOHMANN fait encore figurer dans les *Halacaridæ* du « Tierreich », est une espèce nominale fondée sur une déformation due à la préparation.

Cette sous-espèce nouvelle est voisine de *Rh. magnirostris plumifer* Trt. Elle en diffère par sa taille plus petite et ses griffes dépourvues, aux quatre paires de membres, du peigne accessoire en forme de râteau, recourbées simplement en fauille et non pectinées. Trois poils pinnatifides à la première paire de pattes (deux au cinquième article et un au quatrième), comme chez *plumifer*. Les poils plumeux des pattes postérieures sont peu développés. — Long. tot. : 0 millim. 35.

HABITAT. — Saint-Vaast-la-Hougue (Manche), sur *Lithothamnion coralloïdes* (par 3°, 15 long. — 49°, 37 lat. Nord), par M. MALARD, sous-directeur du Laboratoire maritime du Muséum de Paris. — Cette forme se rattache, par conséquent, à la faune de la côte orientale du Cotentin, étudiée dans la note relative au deuxième voyage d'exploration de M. Henri GADEAU DE KERVILLE.

Genre *Agae* LOHMANN, 1889.

Par la brièveté relative des palpes, ce genre se rapproche de *Rhombognathus* et doit, par conséquent, dans une classification systématique, prendre place entre ce genre et *Halacarus*.

4. *Agae brevipalpus* TRT.

(Pl. V, fig. 2—2 e).

Cette espèce, la plus commune sur les côtes de France et le type du genre, n'avait pas encore été figurée.

Assez rare dans la région d'Omonville-la-Rogue. Quelques individus se trouvent dans le lavage des Corallines provenant de la zone du balancement des marées (anse de Saint-Martin, près du port Racine ou port des Vaux). C'est la localité la plus riche par le nombre des espèces (11) représentées dans ce lavage.

Genre *Halacarus* GOSSE, 1855.

Ce genre se subdivise en 4 sous-genres dont 3 sont représentés sur les côtes de France, savoir : *Leptospathis* TRT., 1894; *Halacarus* proprement dit, et *Copidognathus* TRT., 1888. — Je ne vois aucune raison pour changer *Leptospathis* en *Polymela* (LOHMAN, 1901), le type du groupe étant pour ce dernier auteur, comme pour moi, *Halacarus Chevreuxi*. Le fait d'écartier de ce sous-genre *H. longipes* (= *H. Murrayi*) pour le classer dans *Halacarus* proprement dit, est insuffisant pour légitimer ce changement, contraire à toutes les lois de priorité.

Sous-Genre *Leptospathis* TRT., 1894.

*Chevreuxi-gruppe*, LOHMAN, 1893.

*Polymela*, LOHMAN, *Das Tierreich (Halacaridae)*, 1901, p. 287.

5. *Halacarus Chevreuxi* TRT.

Assez rare dans la région d'Omonville-la-Rogue. Lavage de fauberts, Omonville-la-Rogue, par 30 mètres de profondeur. Corallines de l'anse de Saint-Martin (adultes et larves; variété à lamelles peu développées).

Sous-Genre *Halacarus* proprement dit.

6. *Halacarus Basteri* JOHNSTON.

1836. *Acarus Basteri* JOHNSTON, *Mag. Nat. Hist.*, IX, 1836, p. 353, fig. 51 a, b.

1889. *Halacarus spinifer* LOHMAN, *Zool. Jahrb. Syst.*, IV, p. 343, pl. 8, fig. 101, 102; — 1897. TROUESSART, *Bull. Soc. Amis des Sc. Nat. de Rouen*, 2<sup>e</sup> sem. 1897, p. 428; et *Recherches sur les faunes marine et maritime de la Normandie (2<sup>e</sup> voyage)*, par Henri GADEAU DE KERVILLE, 1897, p. 428.

1901. *Halacarus Basteri* (JOHNSTON), LOHMAN, *Das Tierreich (Halacaridae)*, p. 292.

D'accord avec M. LOHMANN, je restitue à cette espèce, la plus anciennement connue de tous les Halacaridés, le nom sous lequel elle a été décrite et figurée par G. Johnston, dès l'année 1836.

Commun partout. — Lavage d'Algues brun-rouge et roses (anse de Saint-Martin), par 10—15 mètres; lavage de fauberts (fosse de la Hague), par 75—105 mètres (un seul spécimen); Corallines littorales de l'anse de Saint-Martin (assez commun), etc.

#### **Halacarus inermis TRT.**

1888. *Halacarus inermis* TROUESSART, C.-R. Acad. des Sc. de Paris, t. 107, p. 754.
1889. *Halacarus striatus* LOHMANN, Zool. Jahrb. Syst., IV, p. 342, pl. 8, fig. 117, 118; — TROUESSART, Bull. Soc. Amis des Sc. Nat. de Rouen, 1<sup>er</sup> sem. 1894, p. 154; etc.
1901. *Halacarus inermis* (TRT.) LOHMANN, Das Tierreich (Halacaridae), p. 293.

M. LOHMANN a cru devoir restituer à cette espèce le nom d'*inermis* qui a la priorité.

Cette espèce n'est pas représentée dans les collections faites à Omonville-la-Rogue. Elle appartient à la faune des Bryozoaires, si abondante dans le Pas-de-Calais, et je rappelle qu'elle est rare à Granville, seule localité des côtes de Normandie où elle ait été signalée.

#### **7. *Halacarus longipes* TRT.**

1888. *Leptopsalis longipes* TROUESSART, C.-R. Acad. des Sc. de Paris, t. 107, p. 754.
1889. *Halacarus Murrayi* LOHMANN, Zool. Jahrb. Syst., IV, p. 338, pl. 7, fig. 83; pl. 8, fig. 86, 87; — TROUESSART, Bull. Soc. des Amis des Sc. Nat. de Rouen, 2<sup>e</sup> sem. 1897, p. 427; et Recherches, etc.
1901. *Halacarus longipes* (TRT.) LOHMANN, Das Tierreich (Halacaridae), p. 294.

Comme pour l'espèce précédente, M. LOHMAN a restitué à cette espèce le nom qui a la priorité.

Lavages de Corallines et d'Algues, dans la zone du balancement des marées (anse de Saint-Martin). Comme d'habitude, on ne trouve, en été, que des nymphes.

Sous-Genre *Copidognathus* TRT., 1888.

8. *Halacarus loricatus* LOHMAN.

(Pl. IV, fig. 1—1 c).

1889. *Halacarus loricatus* LOHMAN, Zool. Jahrb. Syst., IV, p. 349; — 1893. Id., Ber. Komm. D. Meere, VI, p. 199 (note); — TROUESSART, Bull. Scient. de la France et de la Belgique, XX, 1889, p. 241; — LOHMAN, Das Tierreich (Halacaridæ), 1901, p. 296.

Cette espèce, qui appartient au groupe dont le type est *H. Fabriciusi* et qui forme, en quelque sorte, la transition entre *Halacarus* proprement dit et le « *Rhodostigmagruppe* » de LOHMAN, n'avait pas encore été signalée sur les côtes de France.

M. LOHMAN la décrit de la manière suivante :

« CARACTÈRES. — Palpes à 3<sup>e</sup> article inerme; plaques oculaires larges à cornée bien développée; épine du 5<sup>e</sup> article des pattes antérieures non pinnatifide et sans saillie basilaire; anus terminal. D'ailleurs semblable à *H. Fabriciusi*. (Décrit d'après une nymphe).

» DESCRIPTION. — La forme du corps est semblable à celle d'*H. Fabriciusi*. Le rostre est de tout point semblable : l'ongle ou lame des mandibules est finement dentelé sur son bord concave. Plaques dermiques du tronc plus épaisses que chez *H. Fabriciusi*; le pore latéral de la plaque oculaire présente un contour très-apparent.

» PATTES. — Semblables à celles d'*H. Fabriciusi* par la répartition des appendices sétiformes; mais les griffes sont

plus longues et plus grêles, à peigne très-serré, à dent latérale très-fine. Le 3<sup>e</sup> article de la première paire ne porte que le triangle ordinaire de soies, et manque de celle que porte, à la face inférieure, *H. Fabriciusi*. Le 5<sup>e</sup> article porte, à sa face inférieure, 4 épines dont aucune n'est pinnatifide; toutes sont simples et égales. Le 6<sup>e</sup> article, à toutes les pattes, ne porte qu'une soie en avant de la gouttière unguéale (au lieu de 3 aux pattes antérieures et 4 aux postérieures chez *H. Fabriciusi*). — Long. tot. : 0 millim. 391; le tronc seul : 0 millim. 274 ».

Cette description donnée par LOHMAN, d'après la nymphe, concorde bien avec les caractères fournis par l'adulte, découvert dans la Manche par M. Henri GADEAU DE KERVILLE, comme le montre nos figures (pl. IV, fig. 1—1c), à comparer à celles d'*H. Fabriciusi* données par LOHMAN (*Plankton-Expedition, Halacaridae*, pl. VIII, animal entier, et pl. VII, 2, 3, détails). J'y ajouterai seulement les particularités suivantes :

Les plaques oculaires se terminent en arrière par une pointe anguleuse (et non arrondie comme chez *H. Fabriciusi*). La plaque de l'épistome est un peu échancrée ou sinuée sur son bord postérieur (et non arrondie). Cette plaque est plus largement séparée de la plaque notogastrique chez *H. Fabriciusi*. Enfin, la sculpture de cette dernière plaque est plus nettement divisée en trois bandes longitudinales de foveoles en rosaces, comme le montre notre figure. L'organe génital (femelle, fig. 1, a) est peu différent de celui d'*H. Fabriciusi*.

**HABITAT.** — Dans la Manche, l'*Hal. toricatus* a été recueilli à l'aide de fauberts, par M. Henri GADEAU DE KERVILLE, dans la fosse de la Hague; il se trouve dans deux récoltes faites dans cette localité (par 70—80 mètres et par 75—105 mètres), avec des débris de Bryozoaires et d'Algues roses. — Il a été recueilli à Dakar (côte d'Afrique), par M. CHEVREUX. — Dans la Baltique, M. LOHMAN dit qu'il se

trouve, à Kiel, sur les Algues rouges par 12 brasses (soit 20 mètres de profondeur).

**Halacarus glyptoderma TRT.**

(Pl. IV, fig. 2—2 e).

1888. *Halacarus glyptoderma* TROUESSART, C.-R. Acad. des Sc. de Paris, t. 107, p. 755; — 1889. Le même, Bull. Scient. de la France et de la Belgique, t. 20, p. 241; — 1893. Le même, Au Bord de la Mer, p. 209, fig. 92; — 1901. LOHMANN, Das Tierreich (Halacaridæ), p. 296.

Bien que cette belle espèce n'ait pas été rencontrée au cours de cette troisième campagne (elle se trouve, dans tous les cas, à Granville, comme nous l'avons dit en traitant des Halacaridés de la première campagne de M. Henri GADEAU DE KERVILLE), j'ai saisi cette occasion de la décrire et de la figurer comparativement avec l'espèce précédente dont elle est voisine.

CARACTÈRES. — Rostre court et robuste, terminé par un hypostome court, rétréci dès sa base et à extrémité tronquée carrément. Mandibules à tige fortement renflée, de telle sorte qu'il est presqu'impossible de faire une préparation sans qu'elles sortent de leur gaine en s'écartant (comme le montrent nos figures : pl. IV, 2, 2 a, 2 b). Lame ou ongle de ces mandibules large, dentelée, avec un appendice basilaire assez développé (2 c). Pas de poil pinnatifide au 5<sup>e</sup> article des pattes antérieures. Plaque notogastrique portant quatre rangées parallèles de sculptures en rosaces très-régulièrement disposées.

ROSTRE. — La forme de cet organe est très-caractéristique : l'hypostome court, rétréci dès la base et tronqué à son extrémité ; la tige des mandibules courte et renflée, ne se retrouvent chez aucune autre espèce connue du sous-genre *Copidognathus*. La base du rostre porte sur les côtés et en

dessous des sculptures en rosaces semblables à celles de la plaque de l'épistome.

TRONC. — La plaque de l'épistome est sub-quadrangulaire à bord antérieur et postérieur presque droit, les bords latéraux un peu échancrés au niveau du rebord dorsal de la plaque sternale; le champ de cette plaque porte trois impressions saillantes disposées en triangle, l'antérieure médiane arrondie, les deux postérieures symétriques ovales, et toutes trois portent des sculptures en rosaces hexagonales ou pentagonales. Les plaques oculaires sont sub-quadrangulaires, assez grandes, arrondies à leur angle antérieur, se prolongeant en arrière par une pointe bien marquée. Il existe une grande cornée antérieure et deux beaucoup plus petites, rudimentaires, en arrière de la précédente. Les sculptures en rosaces sont moins nettes que sur la plaque de l'épistome. La plaque notogastrique est grande, ovale, arrondie en avant, dilatée en arrière où elle s'étend jusqu'au-dessus de l'anus, séparée en avant de l'épistome par une bande de derme plissé deux fois plus large que longue. Cette plaque porte quatre bandes longitudinales, parallèles, de foyéoles en rosaces très-régulières, les deux bandes intermédiaires ayant environ quatre rangs de foyéoles, les latérales trois seulement; le rebord interne de chaque bande est épais, saillant, dentelé, tandis que les foyéoles du bord externe sont beaucoup moins nettes que celles du bord interne. Les rosaces (pl. IV, fig. 2 d), examinées à un fort grossissement, présentent la disposition figurée par LOHMANN (*Plankton-Exped., Halacaridae*, pl. VI, fig. 4—9), c'est-à-dire qu'elles ont l'apparence d'un pore central plus grand, entouré de 8 à 9 pores plus petits reliés au pore central par des canaux rayonnants et visibles par transparence en faisant varier la vis du microscope. — Dessous (pl. IV, fig. 2 a), la plaque sternale est grande, échancrée en avant par l'ouverture du camérostome, entièrement couverte de sculptures en rosaces semblables à celles de la face inférieure du rostre. Les plaques axillaires portent une sculpture semblable. La plaque

ventrale ou génitale est ovale, à bord antérieur presque droit, à bord postérieur portant le tubercule anal, couverte de sculptures en rosaces sur toute sa surface, sauf entre l'organe génital et l'anus. Le cadre génital est en forme de parallélogramme très-allongé, un peu arrondi en avant et surtout en arrière; entouré, chez le mâle, d'une double couronne de poils assez courts, il ne porte, chez la femelle, comme d'ordinaire, que trois paires de poils régulièrement disposées.

PATTES. — Les pattes antérieures sont à peine un peu plus fortes que celles de la 2<sup>e</sup> paire. A toutes les pattes les soies sont grèles et réduites à leur nombre normal le plus simple : il n'y a pas trace de poils pinnatiformes. Les deux poils internes du triangle, à la face ventrale du 5<sup>e</sup> article des pattes antérieures, sont courts et robustes, simplement épineux. La sculpture de la cuirasse est très-faiblement indiquée sur les articles basilaires des deux premières paires. Le tarse présente une gouttière unguéale courte ou rudimentaire<sup>(1)</sup> aux pattes antérieures; cette gouttière est plus développée aux pattes postérieures (pl. IV, fig. 2 e), et porte une seule paire de soies. Les griffes sont grandes, fortement recourbées, avec dent accessoire bien développée, fortement pectinées et munies d'une dent médiane bifide, formant l'extrémité de la tige du tarse.

La couleur est généralement d'un blanc corné, transparent, l'intestin ne contenant presque jamais d'aliments fortement colorés (comme c'est au contraire le cas chez *Hal. Fabriciusi*).

*Dimensions.* — Long. tot. : 0 millim. 50.

HABITAT. — Comme je l'ai indiqué dans ma première note, cette élégante espèce a été récoltée à l'Ouest et près de

(1) Les spécimens de l'Océan (Marennes, Arcachon), tous femelles, n'ont qu'une simple échancreure à la place de cette gouttière, bien marquée sur le spécimen mâle de Granville.

Granville, par 1 à 9 mètres au-dessous du niveau des plus basses marées. — On devra la rechercher surtout dans les parcs à Huitres (eaux tranquilles); en effet, sur les côtes de l'Océan je ne l'ai rencontrée que dans l'eau des Huitres de Marennes et d'Arcachon transportées à Paris pour la consommation.

9. **Halacarus gracilipes** TRT.

Lavage de fauberts, région d'Omonville-la-Rogue, par 30 mètres; — lavage d'Algues, dans la zone du balancement des marées, partie orientale de l'anse de Saint-Martin, etc. — Comme je l'ai déjà montré, cette petite espèce est une des plus répandues, à toutes les profondeurs.

10. **Halacarus gibbus britannicus** TRT.

Lavage de Corallines de la zone du balancement des marées, anse de Saint-Martin, près du port Racine ou port des Vaux.

11. **Halacarus oculatus** HODGE.

Cette espèce semble assez rare sur les Corallines de l'anse de Saint-Martin (même récolte que l'espèce précédente).

**Halacarus lamellosus** LOHMANN.

(Pl. V, fig. 1).

1893. *Halacarus lamellosus* LOHMANN, *Ergebn. Plankton-Exp.* (*Halacaridae*), p. 79, pl. 6, fig. 1—9; pl. 7, fig. 1—4;  
— 1901. Le même, *Das Tierreich* (*Halacaridae*),  
p. 299.

Les exemplaires de la Manche que je possède de cette rare espèce étaient restés confondus avec ceux d'*Hal. tabellio*, espèce décrite dans ma première note. Ils proviennent de

Saint-Vaast-la-Hougue, où ils ont été dragués par M. MALARD, et auraient dû, par conséquent, être décrits dans ma seconde note, relative à la faune de cette région orientale du Cotentin.

M. LOHMAN a décrit le type de la façon suivante :

« Espèce fortement cuirassée. Plaque notogastrique très-allongée, joignant presque la plaque de l'épistome. Plaques oculaires à trois cornées peu nettement limitées; ces plaques se terminent postérieurement en pointe, mais sans prolongement cauliforme. Les pattes, qui portent les soies caractéristiques du groupe, sont dépourvues de poils pinnatifides, mais l'extrémité distale des 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> articles porte des expansions lamelleuses qui, dans la flexion, protègent l'articulation voisine en l'engainant. En outre, à la face ventrale du 3<sup>e</sup> article de la première paire il existe une crête lamelleuse très-développée. Les griffes sont dépourvues de peigne. Le dernier article des palpes est très-long et mince (ayant presque la moitié de la longueur totale du palpe). La plaque notogastrique porte deux bandes longitudinales de pores profonds, disposés en rosaces et s'ouvrant par une fine ouverture à la surface (*Plankt.-Exp.*, pl. VI, fig. 4 et 5)<sup>(1)</sup> ».

Dans le *Tierreich*, LOHMAN caractérise l'espèce dans les termes suivants :

« Semblable à *Hal. tabellio*, mais l'hypostome formant un angle moins aigu et le bord antérieur de la base du rostre se prolongeant en pointe arrondie au-dessus de la tige des mandibules... — Long. tot. : 0 millim. 25 à 30 ».

Les exemplaires de la Manche dragués par M. MALARD ressemblent beaucoup, comme le montre notre figure (pl. V, fig. 1), au type de LOHMAN, mais les lamelles des pattes antérieures, si bien figurées par LOHMAN (*Plankton-Exp.*,

(1) Une disposition analogue se retrouve, comme nous l'avons dit, sur la cuirasse d'*H. glyptoderma*.

loc. cit., pl. VII, fig. 1), sont rudimentaires, bien qu'il soit facile de constater leur présence à un fort grossissement. Nous savons, par ce qui se passe sur d'autres espèces (*Hal. gibbus*, *H. Chevreuxi*, par exemple), combien le développement de ces appendices dermiques est variable suivant les individus et surtout les localités. On ne doit donc pas s'étonner que ces lamelles soient beaucoup plus développées sur le type de LOHmann, provenant des régions les plus chaudes de l'Atlantique, que sur les spécimens de nos régions tempérées (côtes de la Manche). Par ailleurs, le caractère des foyéoles de la cuirasse, la forme des plaques oculaires, du rostre, des palpes, etc., concordent parfaitement avec la description et la figure de LOHmann. La taille de nos spécimens semble un peu supérieure; long. tot. : 0 millim. 33.

**HABITAT.** — Dragué sur *Lithothamnion coralloïdes* à Saint-Vaast-la-Hougue (par 3° de long. et 49°, 30" de lat. Nord), par M. MALARD, sous-directeur du Laboratoire de Zoologie maritime de l'île Tatihou. — M. LOHmann a décrit le type d'après des spécimens provenant des Bermudes, de l'embouchure de l'Amazone et des côtes d'Australie (Sydney), où il vit sur les Algues, les Ascidiés, les Alcyonaires et les Bryozoaires.

## 12. *Halacarus Fabriciusi* LOHmann<sup>(1)</sup>.

Lavage de Corallines de la zone du balancement des marées, anse de Saint-Martin, près du port Racine ou port des Vaux.

Genre *Lohmannella* TROUESSART, 1901.

1863. *Leptognathus* HODGE (1863, nec SWAINSON, 1839).

(1) On se demande pourquoi, dans le *Tierreich* (l. c., p. 299), M. LOHmann a éloigné cette espèce typique des *H. loricatus* et *H. glyptoderma* qui en sont voisins. On a conservé ici l'ordre du *Tierreich*.

1901. *Trouessartella* LOHMANN (*Das Tierreich*, 1901, p. 303, nec COSSMANN, 1899).

Le nom de genre *Trouessartella* étant préoccupé, nous proposons de le changer en *Lohmannella*, dédiant le genre à M. H. LOHMANN, auteur de la première Monographie des Halacaridés.

### 13. *Lohmannella falcata* HODGE.

*Leptognathus falcatus* HODGE et Auctorum.

*Leptognathus marinus* LOHMANN (1888).

Lavage de fauberts, région d'Omonville-la-Rogue, par 30 mètres de profondeur (un seul spécimen) <sup>(1)</sup>.

### 14. *Lohmannella Kervillei* TRT.

*Leptognathus Kervillei* TROUESSART (1894).

Lavage de fauberts, fosse de la Hague, par 75—105 mètres de profondeur; — lavage de Corallines de la zone du balancement des marées, anse de Saint-Martin, près du port Racine ou port des Vaux.

(1) Au cours d'une récente excursion sur les côtes du Finistère (à Saint-Guénolé, Penmarch), j'ai constaté que cette espèce est très-commune sous les plaques de petites Moules fixées aux rochers dans la zone du balancement des marées. *L. Kervillei* s'y trouve également, mais semble plus rare.

## APPENDICE

---

Au moment où je corrige les épreuves de cette Note, je trouve, confondu avec de nombreux spécimens de *Rhombognathus pascens*, un seul individu qui appartient à une espèce voisine, mais bien distincte, que je caractérise ainsi :

**Rhombognathus exoplus, nov. sp.** — Semblable à *Rh. pascens*, mais les griffes de toutes les pattes *dépourvues du petit ongle médian*, en forme de crochet, que cette espèce porte aux deux paires de pattes antérieures. Peigne transversal des griffes moins large, surtout en dehors, non dilaté en forme d'aile, chaque râteau n'ayant que 10 à 11 dents. Épistome *arrondi*, recouvrant les deux tiers du rostre; celui-ci renflé sur les côtés comme chez *Rh. magnirostris*. Abdomen *arrondi* ou coupé carrément, avec l'*anus infère*, sous forme de fente longitudinale, immédiatement en arrière du cadre génital. Taille de *Rh. pascens*.

Sur les Corallines de l'anse de Saint-Martin (région d'Omonville-la-Rogue). Cette espèce nouvelle porte à 15 le chiffre des espèces récoltées dans cette troisième campagne.

---

## ERRATUM

Dans ma *Note sur les Acariens marins (Halacaridæ) récoltés par M. Henri Gadeau de Kerville sur le littoral du département du Calvados et aux îles Saint-Marcouf (Manche) (juillet-septembre 1894)* (1898) :

Page 430, ligne 2 (à partir du bas de la page),  
au lieu de « plaque ovale », lire « plaque anale ».

---

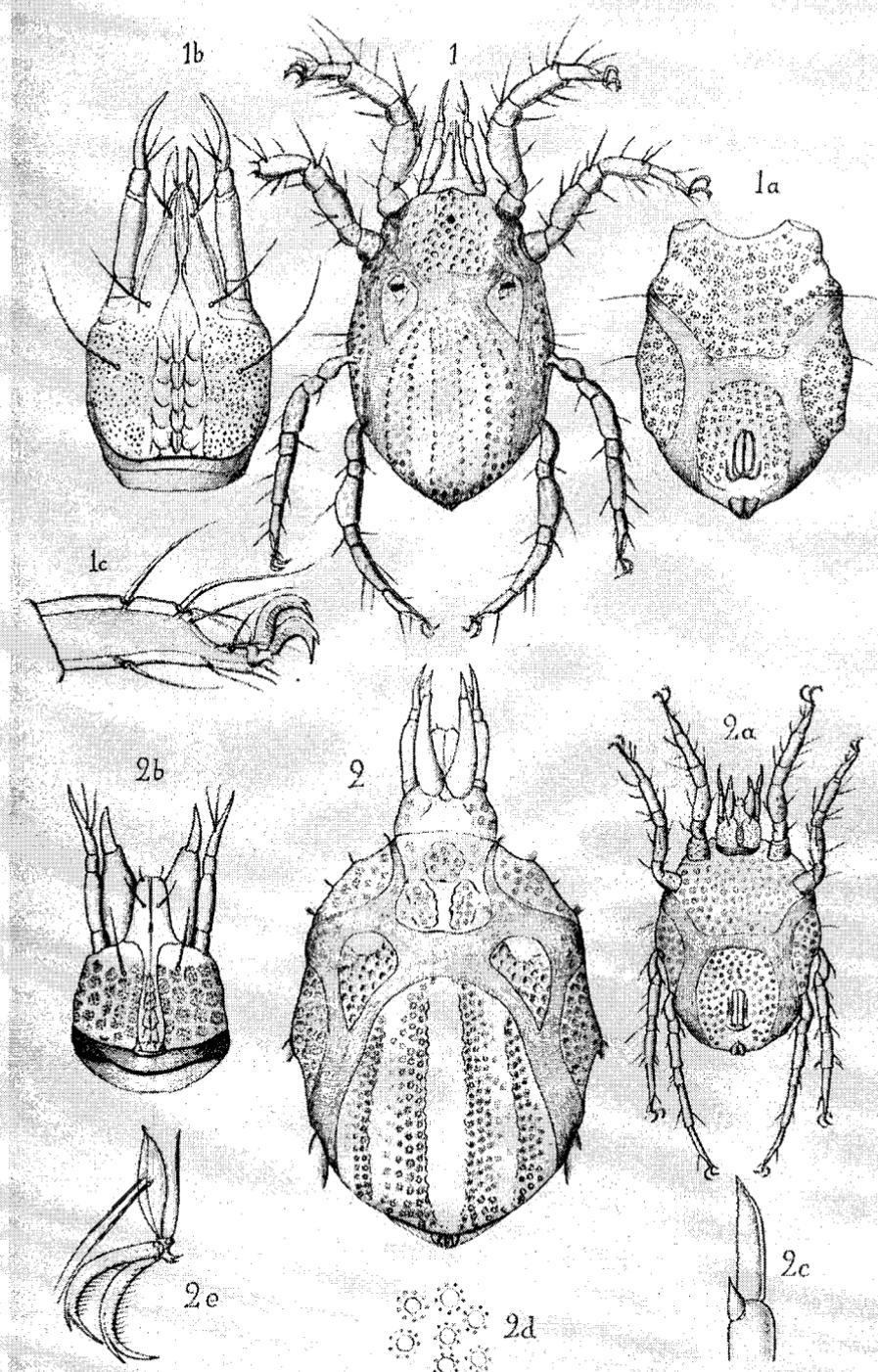
## EXPLICATION DES FIGURES

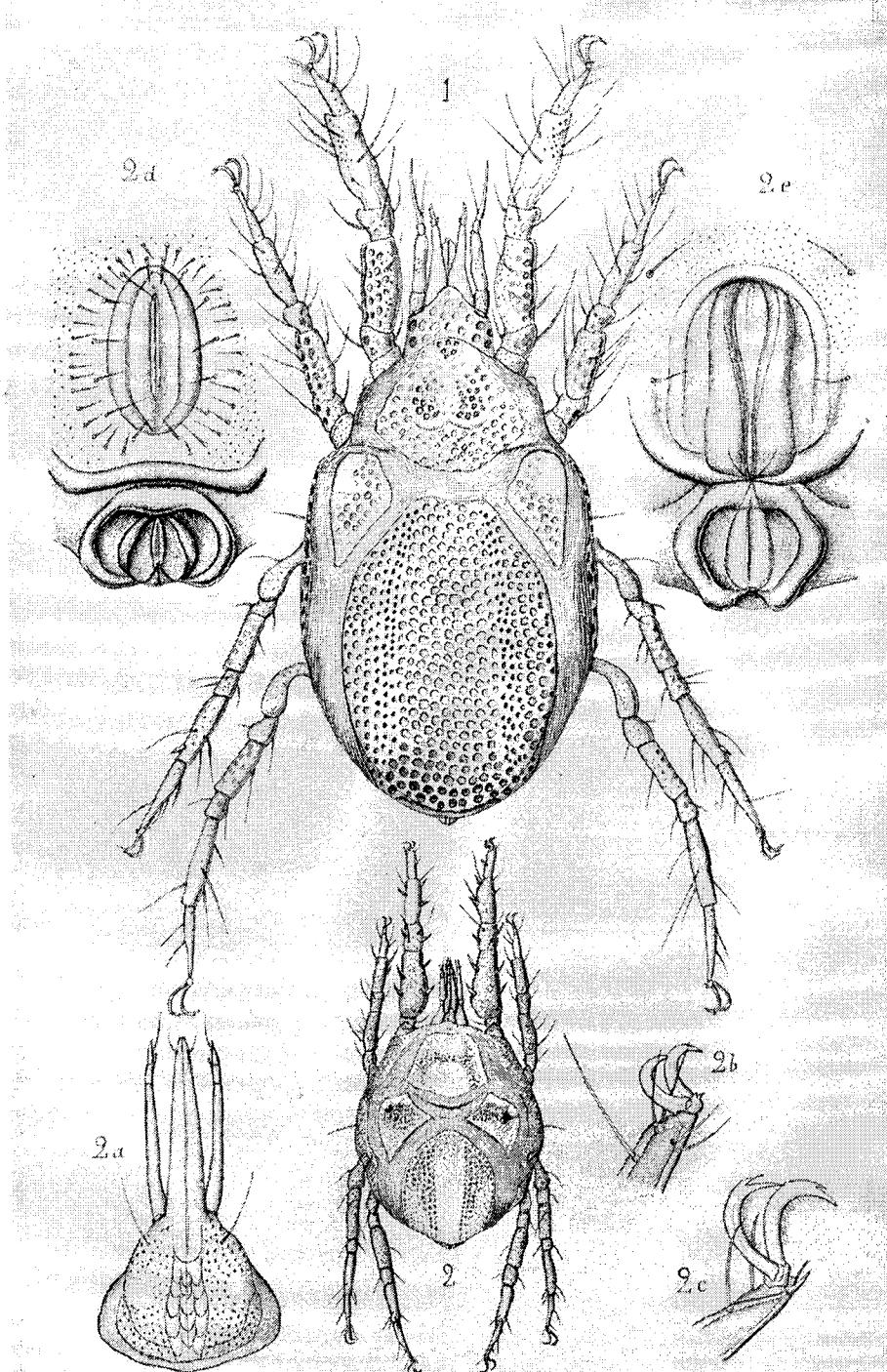
### PLANCHE IV.

1.	<i>Halacarus loricatus</i> , face dorsale.....	× 150
1 a.	id. face ventrale.....	× 150
1 b.	id. rostre, face ventrale.....	× 335
1 c.	id. tarse, 1 <sup>re</sup> paire.....	× 543
2.	<i>Halacarus glyptoderma</i> , face dorsale.....	× 128
2 a.	id. femelle, face ventrale.....	× 65
2 b.	id. rostre, face ventrale.....	× 225
2 c.	id. lame de la mandibule.....	× 550
2 d.	id. sculpture de la plaque noto-	
	gastrique.....	× 635
2 e.	id. tarse, 3 <sup>e</sup> paire .....	× 463

### PLANCHE V.

1.	<i>Halacarus lamellosus</i> , face dorsale .....	× 130
2.	<i>Agae brevipalpus</i> , face dorsale .....	× 75
2 a.	id. rostre, face ventrale.....	× 270
2 b.	id. tarse, 1 <sup>re</sup> paire.....	× 458
2 c.	id. tarse, 2 <sup>e</sup> paire.....	× 458
2 d.	id. appareil génital mâle.....	× 354
2 e.	id. appareil génital femelle.....	× 354





## SUPPLÉMENT

aux comptes-rendus de mes deux précédents voyages  
zoologiques sur le littoral de la Normandie

(Région de Granville et îles Chausey (Manche) (juillet-août 1893)  
et région de Grandcamp-les-Bains (Calvados)  
et îles Saint-Marcouf (Manche) (juillet-septembre 1894)

---

Depuis la publication de ces deux comptes-rendus (op. cit.), je suis entré en possession de renseignements qu'il convient de faire connaître, et que j'indique dans les pages suivantes. J'ai déjà publié, dans le compte-rendu de mon second voyage (op. cit., p. 435), un supplément au compte-rendu du premier.

---

### *Recherches sur les faunes marine et maritime de la Normandie (1<sup>er</sup> voyage)*

#### Région de Granville et îles Chausey (Manche)

---

Page 99, ligne 15, ajouter, avant l'énumération des Vers,  
la liste suivante de Bryozoaires :

#### BRYOZOAIRES

(20 espèces)

Je dois à M. Louis Calvet la détermination de ces Bryozoaires.

**Pedicellina cernua** (Pall.). — Iles Chausey, dans la zone des marées.